

CELTEX inc. \$\$\$
 MOTOROLA
 Colibre
 SPÉCIAL
 PORTATIF
 PT-500
 ACTIVATION AVEC BATTERIE.
 CHARGEUR ET ÉTUI
 984-5292
 BUREAU:
 967-9770

Les libéraux de Chrétien se rapprochent du Bloc

MARIO FONTAINE

Le Bloc québécois continue de mener dans les intentions de vote au Québec, même si les libéraux de Jean Chrétien tendent à resserrer la marge. Néo-démocrates et conservateurs ferment quant à eux la marche, loin derrière.

C'est ce qu'indiquent deux sondages réalisés ce mois-ci pour le compte de *La Presse* par les maisons CROP et Environics. Des sondages qui confirment l'avance des troupes de Lucien Bouchard dans la province, lesquelles ont décidé la semaine dernière de se constituer en parti politique en bonne et due forme.

Administré auprès de 1022 Québécois entre le 15 et le 18 février, le sondage CROP-*La Presse*-TVA révèle que si des élections fédérales avaient eu lieu à ce moment-là, 55 p. cent des Québécois auraient appuyé un candidat du Bloc québécois, une perte de deux points par rapport au sondage de décembre. 32 p. cent auraient voté pour le Parti libéral du Canada, en progression de deux p. cent sur décembre. Le Nouveau Parti démocratique reçoit l'appui de 17 p. cent des électeurs décidés, tandis que les conservateurs doivent se contenter d'un maigre 15 p. cent. Un répondant sur cinq s'est dit indécis, a refusé de répondre ou a affirmé qu'il ne voterait pas.

On constate dans ce sondage précis à trois points près, 19 fois

S'il y avait des élections fédérales aujourd'hui au Québec, pour quel parti, parmi les suivants, voteriez-vous?

	Parti conservateur	Parti libéral	NPD	Bloc québécois	Autres partis
15-18 février 1991	15	32	17	35	2
13-16 décembre 1990	14	30	18	37	2
18-22 octobre 1990	16	26	23	32	4
13-18 juin 1990	29	40	23	-	7
16-21 mars 1990	28	50	18	-	5
Élection 21 nov. 1988	53	30	14	-	3

sur 20, que le Bloc québécois bénéficie d'une confortable avance sur les libéraux en dehors de la région de Montréal et chez les francophones. Dans la région de Québec, par exemple, le Bloc devance largement le PLC par 43 p. cent à 26 p. cent. L'écart est moins prononcé ailleurs en province, le Bloc recevant 36 p. cent des intentions de vote contre 31 p. cent pour la formation de M. Chrétien.

Celui-ci a en revanche une dure cote à remonter chez les francophones, où qu'ils habitent au Québec. Les troupes de Lucien Bouchard recueillent en effet 41 p. cent des intentions de vote de ce groupe. Seulement 26 p. cent des francophones appuient M. Chrétien. Les hommes, les électeurs entre 35 et 54 ans, les personnes les plus scolarisées, la population active et socio-économi-

quement aisée appuient davantage le Bloc québécois.

Le Parti libéral devance à l'opposé le Bloc dans l'électorat féminin, chez les électeurs de 55 ans et plus, chez les moins scolarisés et dans les ménages dont le revenu est inférieur à 20 000 \$. A noter que les 18-34 ans — dont beaucoup ne se souviennent pas de M. Chrétien comme ministre de Pierre Elliott-Trudeau — appuient à peu près également les deux formations.

C'est essentiellement chez les non-francophones (64 p. cent) que le Parti libéral trouve ses appuis. Ceux-ci sont largement concentrés dans la région métropolitaine, où les deux formations se retrouvent nez à nez (PLC: 34 p. cent, Bloc: 33 p. cent). On constate aussi que l'écart n'est plus aujourd'hui que de trois points entre les deux partis rivaux, contre sept en décembre dernier.

Les conservateurs de Brian Mulroney continuent quant à eux de crouper à la queue du classement. Sans doute parce que deux Québécois sur trois (67 p. cent) se déclarent peu ou pas satisfaits du présent gouvernement fédéral. On verra au prochain sondage si l'effet positif de la guerre du Golfe compensera les pertes que devrait entraîner le budget Wilson, du fait de son importante ponction auprès des fumeurs et des cotisants à l'assurance-chômage.

Environics confirme

La firme torontoise Environics a elle aussi sondé les Canadiens quant à leurs intentions de vote, à la demande de *La Presse*. Son échantillon au Québec n'étant que de 398 personnes, sa marge d'erreur est de deux points plus élevée que celle de CROP. Les résultats des deux sondages se ressemblent toutefois beaucoup.

Le Bloc québécois maintient également son avance dans les intentions de vote chez Environics, alors que 36 p. cent des répondants lui accordent leur confiance. Une baisse d'un point par rapport à novembre. Les libéraux gagnent quant à eux deux points, pour atteindre le plateau des 30 p. cent. Les conservateurs de Brian Mulroney gagnent trois points à 18 p. cent tandis que les néo-démocrates ferment ici la marche (14 p. cent), en baisse de quatre points.

Ces résultats diffèrent sensiblement de ceux du dernier Gallup,

mené entre le 6 et le 9 février. Gallup n'accorde en effet que 23 p. cent au Bloc au Québec, 22 p. cent au Parti conservateur et 17 p. cent au NPD, et place les libéraux de Jean Chrétien loin en tête, avec 37 p. cent.

Environics a mené son sondage entre le 6 et le 23 février auprès de 1506 répondants dans l'ensemble du Canada. Sa marge d'erreur se situe à 2,5 p. cent, 19 fois sur 20. Globalement, on y apprend que libéraux et néo-démocrates sont virtuellement à égalité dans les intentions de vote des Canadiens. Le NPD est à 30 p. cent (une perte de deux points par rapport à l'*Environics-La Presse* de novembre dernier), suivi du Parti libéral à 29 p. cent (moins un p. cent). Troisième à 19 p. cent, le Parti conservateur a tout de même vu ses appuis s'accroître de cinq p. cent durant la même période.

Fait à signaler, ce sondage indique qu'un Canadien sur cinq voterait ici pour le Reform Party (11 p. cent), qui pour le Bloc québécois (9 p. cent). Un phénomène relativement nouveau dans les mœurs politiques canadiennes, qui témoigne d'une certaine désaffection à l'endroit des partis traditionnels. Tout comme le Bloc domine la scène québécoise, c'est le Reform Party qui mène la marche en Alberta. Le NPD est en avance en Ontario, en Colombie-Britannique et en Saskatchewan, tandis que les libéraux maintiennent leur avance au Manitoba.

Chrétien de retour dans deux semaines

Presse Canadienne
OTTAWA

Le leader des libéraux aux Communes, Mme Sheila Copps, a annoncé hier que le chef de l'opposition, M. Jean Chrétien, sera de retour au travail dans deux semaines.

Lundi, M. Chrétien a subi l'ablation d'un nodule bénin, au Centre médical de la Défense nationale.

«Il se trouve encore aux soins intensifs», a signalé Mme Copps, et il lui est interdit de regarder la télévision ou de lire les journaux. Mais il veut tout savoir sur le budget (du ministre Michael Wilson).

Mme Copps a ajouté: «Tout le monde est rassuré, parce que tous les tests sont très bons et il n'y a aucun signe de cancer».

Le major Gregory Forestell, porte-parole de l'hôpital, a signalé pour sa part que M. Chrétien se rétablissait «comme prévu». Il obtiendra probablement son congé au cours du week-end ou au début de la semaine prochaine.

Québec cherche un front commun contre le projet de loi fédéral sur la santé

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC



Le Québec tentera, aujourd'hui et demain, de former un front commun des provinces pour amener Ottawa à renoncer à son projet d'adopter une loi lui permettant de forcer les provinces à respecter les normes de la Loi canadienne sur la santé, sous la menace d'une réduction de ses transferts d'argent dans d'autres secteurs que la santé.

C'est ce qu'a fait savoir le ministre de la Santé et des services sociaux, Marc-Yvan Côté, hier, en disant que le Québec allait prendre l'initiative de cette démarche. Il a parlé de réunions prochaines des ministres de la Santé des provinces de même que des ministres des Finances.

Le projet de loi annoncé par Michael Wilson, dans son discours sur le budget, inquiète les provinces qui seraient intéressées par l'imposition d'un ticket modérateur aux usagers des services de santé, pour compenser pour la réduction sensible des transferts d'argent dans le domaine de la santé et des services sociaux.

On n'attend plus grand chose en 1997 de ces transferts dans le secteur de la santé, et Ottawa ne pourrait donc plus se montrer convaincant en menaçant les provinces de se retirer davantage des coûts financiers. Il voudrait donc pouvoir forcer les provinces à respecter les normes de sa loi canadienne sur la santé, en les menaçant de réduire leurs revenus d'autant, dans d'autres secteurs, comme l'éducation par exemple.

Ces cinq principes sont: l'universalité, la gratuité, l'accessibilité, le caractère public de l'administration du régime (ne peut pas être privatisé), et la transférabilité (accès aux soins gratuits dans une autre province).

Le Québec veut-il en arriver à l'imposition d'un ticket modérateur? Il se peut qu'il n'ait éventuellement pas le choix de faire autrement. La mesure ne déplairait pas au ministre Côté, qui cherche désespérément de nouvelles sources de revenus pour compenser un manque à gagner de 1,123 milliard dans la seule année 1991-92, auquel il faut désormais ajouter 272 millions pour les trois prochaines années, en raison des réductions successives des transferts fédéraux. Mais le premier ministre Robert Bourassa s'y est toujours opposé.

Entre-temps, le gouvernement du Québec ne peut plus comprimer les crédits d'autres ministères pour permettre au ministre de la Santé et des services sociaux d'échapper aux conséquences négatives du budget fédéral.

Les services de la santé et services sociaux vont donc écoper sérieusement, et certains programmes pourraient en être affectés à plus ou moins longue échéance, a indiqué hier le ministre Marc-Yvan Côté, sans toutefois apporter plus de précisions.

Tant et aussi longtemps qu'il a pu, le gouvernement Bourassa a voulu éviter d'hypothéquer les services de santé, pour lesquels le ministère dispose, en 1990-91, d'un budget de 8,5 milliards, imposant plutôt des compressions budgétaires plus contraignantes dans d'autres secteurs: les transports, les affaires municipales et l'éducation notamment.

«Mais le gouvernement du Québec ne peut plus faire ça», a admis le ministre de la Santé et des services sociaux, précisant que les autres ministères «sont rendus à l'os», en raison des sacrifices qui leur ont été imposés pour réduire au maximum les dépenses de l'État.

Ce fardeau additionnel de 272 millions va signifier «des choix très douloureux pour le gouvernement du Québec et pour le ministère de la Santé et des services sociaux», a indiqué le ministre Côté, hier, en qualifiant le budget fédéral d'exemple parfait d'incohérence, d'inconscience et d'incompétence.

La réforme n'est pas menacée

Peu loquace quant aux précisions, M. Côté a néanmoins indiqué qu'il faudra «s'interroger carrement sur le maintien des programmes et des services dispensés de manière globale».

«Le gouvernement et le ministère auront à faire des choix très douloureux», a-t-il répété, affirmant toutefois que la réforme des services de santé et des services sociaux à laquelle il travaille depuis qu'on lui a confié ce ministère n'était pas en danger.

«D'autres choix seront remis en question avant. Il n'est pas question de reculer quant à la réforme des services de santé», a-t-il assuré, laissant entendre qu'il aurait recours, entre autres, à une réallocation de ses enveloppes budgétaires.

Marc-Yvan Côté s'en est également pris au premier ministre canadien, en déclarant que Brian Mulroney avait eu tort, récemment à Toronto, «de dire que la santé ne devrait pas relever uniquement des provinces».

«On ne peut tenir un discours comme il a tenu à Toronto, et en même temps couper les ressources dans le domaine de la santé. Il faut que votre action sur le plan financier soit conséquente avec vos propos», a dit M. Côté, pour qui le budget Wilson va alimenter bien des débats au congrès libéral de mars.

«C'est un exemple qui va illustrer certaines revendications du rapport Allaire. Tout cela justifie une réforme majeure. Les structures doubles, les citoyens du Québec et du Canada n'ont plus les moyens de se les payer», a-t-il conclu.

Bourassa optera pour une augmentation du déficit

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse
QUÉBEC

Le gouvernement Bourassa continue de résister à la tentation d'augmenter les impôts des contribuables, malgré le nouveau coup de pied que le gouvernement fédéral vient de lui administrer avec un budget qui réduira ses revenus de 732 millions en trois ans.

Tout indique en effet que le premier ministre choisira de recourir à des emprunts et de laisser le déficit à deux milliards ou peut-être un peu plus, du moins pour l'exercice 1991-92, dont le président du Conseil du trésor fera connaître les crédits à la fin de mars, lesquels seront suivis, fin avril ou début de mai, par le budget du ministre des Finances, Gérard D. Levesque.

C'est ce qu'on a donné à entendre à *La Presse*, hier, dans l'entourage de Robert Bourassa. L'impact du budget Wilson se traduira par un manque à gagner de 150 millions, dans le prochain budget du Québec, selon Claude Seguin, sous-ministre au cabinet de M. Levesque. Pour les deux années suivantes, les effets négatifs sont évalués à 275 et à 316 millions.

Robert Bourassa a indiqué à son entourage que le fardeau fiscal des contribuables ne pouvait être augmenté davantage, et le président du Conseil du trésor, Daniel Johnson, a donné des directives dans le même sens aux fonctionnaires qui préparent les crédits qui seront déposés en mars.

Le gouvernement ne pourra



Le budget de Michael Wilson réduira les revenus du Québec de 732 millions en trois ans.

obtenir grand chose en comprimant davantage ses dépenses, puisque tous les ministères viennent déjà de se livrer à un exercice de cette nature pour permettre une augmentation des dépenses qui ne dépassera pas deux milliards, alors que les besoins avant cette dernière révision auraient nécessité un milliard de plus, soit une augmentation de trois milliards.

Le budget du gouvernement,



qui atteint 35 milliards en 1990-91, ne devrait donc pas dépasser de beaucoup les 37 milliards, pour le prochain exercice.

Peu chaud à l'idée de faire jouer le déficit à la hausse, le premier ministre Bourassa a néanmoins dû consentir à le laisser atteindre un milliard 980 millions en 1990-91, alors qu'on avait anticipé un déficit de 1 milliard 750 millions.

En période de récession économique, il n'y a guère d'autre marge que de laisser augmenter le déficit quelque peu, en tenant compte que le ministre des Finances a certainement prévu un peu de jeu pour contrer une portion des effets négatifs prévisibles du budget fédéral.

La hausse des cotisations d'assurance-chômage, pour 1991-92, occasionnera, selon le sous-ministre Seguin, des coûts de 58 millions supplémentaires au gouvernement du Québec, qui emploie quelque 400 000 personnes, ce à quoi il faut ajouter 42 millions en déduction d'impôt, pour une perte totale de 89 millions. Le gel du financement des programmes établis (transfert aux provinces) se chiffre par 6 millions. Ce qui porte à 153 millions l'impact direct et indirect du budget fédéral sur les finances du Québec en 1991-92.

Cet impact atteint 273 millions en 1992-93 et 316 millions l'année suivante, pour un total de 732 millions.

Bouchard voit dans le budget des arguments pour les souverainistes

PHILIPPE DUBUISSON
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le budget fédéral déposé mardi procure des arguments à ceux qui veulent promouvoir la souveraineté du Québec, affirme le chef du Bloc québécois.

Malgré le fait qu'Ottawa ait profité du discours sur le budget pour signifier son intention de négocier un nouveau partage des pouvoirs, Lucien Bouchard soutient que les mesures fiscales retenues par le gouvernement conservateur «donnent un mauvais présage du fédéralisme renouvelé que l'on nous promet».

Le chef du Bloc a fortement critiqué hier la décision du gouvernement fédéral de sabrer les transferts aux provinces tout en menaçant celles-ci de recourir à des mesures législatives pour faire respecter les principes nationaux en matière de soins de santé.

«Le gouvernement fédéral veut dépenser moins et contrôler davantage. Cela est contraire aux réformes souhaitées», a-t-il déclaré.

En limitant la croissance des transferts aux provinces au titre de la santé, de l'enseignement post-secondaire et de l'aide sociale, le gouvernement fédéral compte réaliser des économies additionnelles de 4,5 milliards au cours des cinq prochaines années.

Selon le gouvernement du Québec, les coupes sombres annoncées dans les deux derniers budgets Wilson réduiront à zéro d'ici 1997 les transferts en espèces qu'il reçoit d'Ottawa au chapitre de la santé et de l'enseignement post-secondaire.

Dans ce contexte, le gouvernement fédéral ne pourra dès lors obliger les provinces à respecter les grands principes de la Loi canadienne de la santé — l'universalité, l'accessibilité, la gratuité — sous peine de sanctions financières.

Mais qu'à cela ne tienne, le mi-

nistre Wilson a promis de légiférer afin de doter le gouvernement fédéral de nouvelles sanctions à imposer contre les provinces, comme le Québec, qui seraient tentées d'imposer des frais modérateurs pour pallier au manque à gagner sous forme de transferts fédéraux.

Au ministère fédéral des Finances, on reconnaît que les transferts en espèces au titre de la santé et de l'enseignement post-secondaire seront nul à compter de 1997. Mais pour inciter les provinces à respecter les normes nationales en matière de santé, on songe à recourir à la réduction d'un autre type de transferts — les paiements de péréquation — pour obliger les provinces à se conformer aux normes nationales établies par Ottawa.

C'est ainsi qu'Ottawa a signifié aux provinces que les grands programmes sociaux pan-canadiens ne seront pas sur la table lors de la renégociation du partage des pouvoirs.

La faim de la guerre

Canadian Press
OTTAWA

Les crédits de près d'un milliard alloués en vue de la participation du Canada à la guerre du Golfe pourraient nourrir pendant un mois 23 000 personnes affamées dans le nord de l'Éthiopie et y permettre la mise en oeuvre de programmes agricoles cruciaux pour ses populations.

C'est ce qu'a affirmé hier John Foster, secrétaire national d'Oxfam Canada, en soulignant qu'alors que le Canada prenait sans cesse du retard dans ses engagements envers le développement du tiers-monde, il encourageait en même temps l'«expansionnisme militaire».

«Au lieu d'être investis dans la paix et la productivité, les dollars des contribuables servent à soutenir la guerre et la destruction. Nous ne faisons que reculer au lieu d'avancer», a-t-il déploré.

M. Foster a rappelé, à l'appui de ses critiques, que le fonds canadien d'aide au développement avait été réduit de 4 milliards depuis 1989.

Masse ne se sent pas désavoué

Presse Canadienne
OTTAWA

Le ministre des Communications Marcel Masse a soutenu hier que son collègue des Finances Michael Wilson ne l'avait pas désavoué en reportant des projets culturels qui lui étaient chers.

M. Masse a conversé longuement avec les journalistes pour tenter de minimiser la décision de M. Wilson de retarder la création de l'Institut canadien de recherche sur les entreprises culturelles et la construction de salles de concert à Montréal et à Edmonton.

Le ministre des Communications a fait remarquer que le ministre Wilson n'avait sonné le glas que d'un seul projet culturel, la Maison d'opéra du Ballet de Toronto.

Il a ajouté que la construction des salles de concert d'Edmonton et de Montréal n'avait pas encore commencé. La salle montréalaise de 810 places, qui devait être érigée sur le campus de l'UQAM, devait bénéficier d'une contribution fédérale de six millions. Cette aide financière a été reportée sine die.

Les critiques ont rapidement fusé sur l'a-propos d'affecter un budget de 45 millions, étalé sur cinq ans, à l'Institut de recherche sur les entreprises culturelles alors que la Société Radio-Canada se débat avec des compressions de 108 millions.

M. Masse a affirmé que de toute façon, il aurait été difficile de mettre en marche l'Institut dès le début de la nouvelle année financière, le premier avril.

De l'art de taxer sans en avoir l'air

Les deux gouvernements supérieurs se targuent de n'avoir pas alourdi le fardeau fiscal des contribuables depuis deux ou trois ans. Pourtant, nos impôts tant fédéraux que provinciaux augmentent chaque année. Que se passe-t-il donc ?

C'est la nouvelle astuce politique des pouvoirs publics. La stratégie est à trois dimensions :



1) les gouvernements se délestent de responsabilités ou programmes dont ils défraient le coût depuis des années et en refilent la facture au palier gouvernemental immédiatement inférieur : d'Ottawa aux provinces, des provinces aux municipalités et aux commissions scolaires. C'est ce que l'on appelle « pelletter dans la cour du voisin » ;

2) les taxes indirectes augmentent sans cesse : sur le tabac, sur l'essence, sur l'immatriculation des véhicules, sur l'assurance-automobile, etc. — mais sans toucher aux impôts directs ;

3) les gouvernements annoncent des hausses d'impôt sur trois ans et ces augmentations entrent automatiquement et annuellement en vigueur sans trop qu'il n'y paraisse.

Un exemple concret : à partir des annonces faites dans son budget de l'an dernier et celui de cette année, M. Michael Wil-

son retirera au Québec seulement, sur une période de cinq ans, 2,4 milliards au chapitre des transferts aux provinces. Le Québec a réagi dès l'an dernier en refilant à son tour une facture de 320 millions aux commissions scolaires et il s'apprete à « pelletter » aux municipalités près d'un demi-milliard de dépenses dans son prochain budget du mois de mai. Sur cinq ans, Québec se déletera donc de 4 milliards de dépenses.

Les gouvernements fédéral et provinciaux savent que les contribuables sont étouffés par les impôts, surtout la classe moyenne. Pour des raisons électorales, ils n'osent plus taxer directement et renvoient la balle aux paliers inférieurs. Mais les contribuables sont de moins en moins dupes de cette stratégie machiavélique.

Il y a la une certaine irresponsabilité à la fois administrative et politique des gouvernements d'Ottawa et de Québec. C'est une manière un peu facile de se laver les mains face à l'accroissement des coûts des services publics.

S'ils veulent emprunter cette voie, les gouvernements du Canada et des provinces doivent aller jusqu'au bout de leur logique et revoir complètement les juridictions à se partager et les multiples dédoublements à abolir.

Pour des fins économiques d'abord, avant même de penser en termes constitutionnels, Ottawa, le Québec et les autres provinces pourraient épargner annuellement des milliards de

dollars s'il n'y avait pas ces innombrables chevauchements de juridictions. A titre d'exemple, qu'un ministre fédéral des Communications annonce une subvention de 45 millions pour l'implantation d'un institut fédéral de recherche sur les entreprises culturelles à Montréal sans que son vis-à-vis québécois n'ait été consulté, est une pure aberration. Et ce n'est là qu'un tout petit exemple.

Ottawa et les provinces se marchent constamment sur les pieds en matière de santé, d'éducation, de culture, de communications, d'immigration, d'agriculture, de développement régional, de main-d'oeuvre et de formation, de ressources naturelles, de politique familiale et d'affaires sociales, d'affaires urbaines, etc. Imaginez les coûts en programmes, en subventions, en fonctionnaires, en bureaucratie. Et c'est la même situation du provincial au municipal.

Un grand ménage est urgent à ce chapitre. Quelle que soit la forme de pays que choisiront bientôt les Québécois, et peut-être même les Canadiens, il devient essentiel de revoir de fond en comble le partage des compétences entre Ottawa et les provinces. Avec une dette globale qui atteindra bientôt 400 milliards, avec des intérêts annuels qui à eux seuls se chiffrent à 43 milliards, avec un déficit annuel qui dépasse les 30 milliards, le gouvernement central n'a plus le choix : il doit se départir de plusieurs de ses champs de juridiction.

Claude MASSON

La gifle à M. Masse

Parmi toutes les victimes du budget Wilson, on compte des initiatives d'ordre culturel qui avaient déjà été annoncées. Et, par voie de conséquence, le ministre des Communications, Marcel Masse, qui s'en était fait le promoteur et qui pouvait légitimement espérer en retirer des dividendes politiques.



Beaucoup d'intervenants du monde culturel ne ressentiront de sympathie irrépressible pour M. Masse. Au contraire. Car cette rebuffade n'a pas fait des heureux que dans les rangs de l'opposition officielle, mais également chez plusieurs de ceux qui s'interrogent sur l'évolution de la culture au Canada.

Même la ministre des Affaires culturelles du Québec, Liza Frulla-Hebert, est probablement du nombre. Celle-ci a en effet déploré le manque de consultation qui a précédé l'annonce récente (annulée maintenant) d'une subvention de 45 millions pour la création d'un Institut canadien de recherche sur les entreprises culturelles. Un organisme dont la maison-mère, située à Montréal, aurait fait double emploi avec un institut québécois déjà existant voué à une vocation presque identique.

On peut s'interroger sur la logique de cette démarche. Surtout qu'au même moment, à Radio-Canada, artisans et fonctionnaires apprennent à composer avec un budget amputé de la somme de 108 millions et la fermeture de stations en régions. Simultanément, des millions de dollars neufs étaient promis pour la construction de salles de concert à l'UQAM, entre autres.

Le moment des compressions venu, il fallait choisir. Michael Wilson a préféré « sacrifier » des structures de béton et des documents rédigés par des fonctionnaires à des hausses d'impôts. Il demeure cependant dommage que celui que les artistes considéraient comme leur ambassadeur, depuis sa nomination au poste de ministre, n'ait pas su leur obtenir quelques miettes d'argent neuf qui leur auraient été directement versées.

Si la recession affecte les finances du pays qui digère difficilement son énorme déficit, elle ne provoque pas que des faillites et un nombre grandissant de chômeurs. La crise atteint aussi durement les créateurs. L'application de la TPS, en janvier, a d'ailleurs déjà passablement hypothéqué le marché de la vente des livres et des places au théâtre et au cinéma.

S'il est impératif pour un gouvernement responsable de s'établir des priorités pour mettre au moins un peu de beurre sur le pain de ses contribuables, il n'était pas absolument nécessaire qu'il donne l'impression qu'à ses yeux, la culture d'un peuple est un luxe dont on peut facilement se passer. Surtout lorsque, par la même occasion, il lui semble aller de soi d'augmenter les dépenses militaires.

Claudette TOUGAS

Cadeau d'adieu ?

Pendant sept ans et autant de budgets, M. Michael Wilson s'est escrimé avec un succès mitigé à éliminer le déficit. A en croire ses projections, il suffit maintenant d'assener le coup de grâce au déficit au cours des quatre prochaines années et d'adopter une politique à long terme qui empêchera la dette publique d'agir comme un trou noir destructeur au milieu de notre économie.



Le Parlement sera appelé à voter une loi qui limitera à 3 pour cent par an l'augmentation des dépenses de programme entre 1992 et 1996. Il y aura une certaine souplesse pour parer à l'imprévisible mais, dans l'ensemble, une augmentation des dépenses de plus 3 pour cent ne sera possible que si la loi est explicitement amendée.

Ce projet rappelle la loi Gramm-Rudman aux États-Unis, qui diminue arbitrairement les dépenses fédérales si le Congrès et le président ne parviennent pas à réduire le déficit. Les efforts déployés pour respecter la loi font parfois penser à un cirque — surtout quand le gouvernement ferme boutique faute de crédits !

Le grand défaut de la loi américaine vient du fait qu'il y a deux façons de diminuer le déficit : sabrer dans les dépenses ou augmenter les impôts. Au lieu de mener à la concertation, la lutte entre le Congrès et le président devient idéologique. Le projet de M. Wilson ne vise pas le déficit mais les dépenses. L'affrontement entre les différentes tendances ne se fera donc pas sur la place publique mais au sein du gouvernement, et le président du Conseil du trésor jouera le rôle d'arbitre.

La différence entre la loi américaine et le projet canadien va plus loin. Gramm-Rudman fixe un objectif qu'exige la bonne gestion. Elle est muette quant aux moyens utilisés. Le projet de M. Wilson aspire aussi à la bonne gestion mais veut que cette gestion soit compatible avec une vision conservatrice de l'État.

En visant les dépenses et non l'équilibre entre les dépenses et les revenus, M. Wilson veut limiter la capacité de financer de nouveaux programmes par de nouveaux impôts. Bien entendu, rien n'empêche le Parlement de voter un impôt pour financer de nouvelles dépenses, mais il doit au préalable amender la loi de M. Wilson. Les députés devront y réfléchir deux fois et les contribuables pourront plus facilement faire savoir qu'ils ne veulent pas de nouvelles dépenses au prix de nouveaux impôts.

Paraît-il que M. Wilson songe à quitter le ministère des Finances. Son projet serait alors une façon d'assurer que son esprit conservateur y reste pendant encore quatre ans au moins.

Frédéric WAGNIÈRE

5,75\$ LE PAQUET DE CIGARETTES



DROITS RÉSERVÉS

La boîte aux lettres

Exportateurs favorables au « ménage à 3 »

La Presse du mercredi 7 février, dans un article intitulé « Libre-échange : vers un ménage à trois », note que « l'Association des exportateurs canadiens se disait défavorable à ce libre-échange à trois ». Cela n'est pas exact. Au contraire, l'Association appuie fortement l'annonce de l'ouverture prochaine de négociations commerciales trilatérales entre le Mexique, les États-Unis et le Canada.

Un accord de libre-échange nord-américain ouvre des possibilités encore plus vastes que l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

Maintenant que nos rapports commerciaux avec les États-Unis sont bien encadrés, il est normal de vouloir faire un pas de plus sur la voie de la libéralisation des échanges commerciaux, en s'appuyant sur les acquis de l'ALE canado-américain pour créer un très grand marché régional, de dimension comparable à celle de la Communauté européenne.

Les exportateurs canadiens ont toujours accueilli favorablement toutes les initiatives qui leur donnent un meilleur accès aux marchés étrangers et qui favorisent la libéralisation des échanges commerciaux. Un meilleur accès aux marchés ne peut qu'améliorer la compétitivité des entreprises canadiennes en les plaçant sur un pied d'égalité avec les entreprises américaines et mexicaines sur l'ensemble du continent. En effet, le Mexique peut servir aux entreprises canadiennes de tremplin sur les marchés d'Amérique latine dont elles pourraient avoir une plus large part.

En 1989, les exportations canadiennes au Mexique ont aug-

menté de 20 p. 100. Le Canada étant à la pointe du progrès dans les domaines des mines, des télécommunications et de l'énergie, il pourrait grandement accroître ses échanges commerciaux avec le Mexique. Un accord de libre-échange nord-américain pourrait donner le coup de pouce requis.

Ayant à faire face à un environnement mondial de plus en plus compétitif, les exportateurs canadiens sont à l'affût de tout ce qui peut libéraliser les échanges et améliorer l'accès aux marchés. Le Canada étant récemment devenu membre de l'Organisation des États américains (OEA), il est naturel qu'il cherche à libéraliser les échanges dans son propre hémisphère. Un accord Canada-Etats-Unis-Mexique pourrait grandement favoriser l'intégration économique de l'Amérique du Nord.

En concluant, je rappelle que les Canadiens appuient la participation du Canada à l'Uruguay Round du GATT (et aux sept rondes de négociation de l'après-guerre), dont le but identique à celui des négociations trilatérales est d'intensifier la libéralisation du commerce. S'ils sont logiques et cohérents, les Canadiens ne peuvent qu'appuyer entière-

ment les prochaines négociations Canada-Mexique-Etats-Unis.

L. James TAYLOR
président de l'Association
des exportateurs canadiens

M. Bourassa n'a pas changé

La maladie de M. Bourassa aurait pu être un grand événement politique. Ce malheur personnel pouvait se changer en une occasion de métamorphose qui l'aurait rendu capable de satisfaire à nos exigences nationales. Pendant que le Québec fabulait librement son indépendance à la Commission Belanger-Campeau, M. Bourassa, jouissant d'un intermède providentiel, aurait pu laisser à Washington son fédéralisme et revenir au Québec avec l'envie d'un chef national.

M. Bourassa possède toutes ces qualités qui font élire et qui triomphent des écueils du bipartisme britannique. Mais il ne réussit pas à décoller d'une vision toute provinciale. Il lui manque le génie d'une certaine idée du Québec.

Nos échecs constitutionnels trouvent leur cause dans la vision confuse et contradictoire que nous avons de nous-mêmes. Toutes nos actions politiques s'effritent faute d'une conception claire de notre identité et du régime que celle-ci commande. Le fédéralisme est à la fois un ordre imposé du dehors et la projection de notre incertitude. Aussi faut-il, comme préalable à tout changement, une modification de point de vue chez M. Bourassa. Voir dans le gouvernement du Québec l'unique source de légitimité et de légalité. Tout le reste, qui relève d'un héritage colonial, doit être réduit et effacé méthodiquement.

Le Québec n'a plus besoin d'un virtuose de la plate-forme électorale, mais d'un chef qui se détache franchement d'un fédéralisme contraire à son identité et à sa vocation nationale. Si difficile que soit la tâche de l'indépendance, elle commence par ce nouveau regard que le temps et la distance d'une maladie auraient pu apporter à M. Bourassa. Autrement, ce consensus des derniers mois retombera dans les marécages du fédéralisme avec, une fois de plus, le désespoir de notre destin avorté.

Hubert LAROCQUE
Hull

Éloquent témoignage

Quel beau témoignage que celui de Soeur Thérèse Paradis dans La Presse du 10 février au sujet des enfants en familles d'accueil! Vous dites tout haut, ma Soeur, ce que bien des enfants n'osent pas dévoiler de leur foyer d'accueil.

Les enfants « placés » devraient pouvoir se confier à leurs travailleurs sociaux ou grandes sœurs. Eux seuls peuvent dire s'ils se sentent bien ou non dans une famille d'accueil. Et ces mêmes travailleurs sociaux devraient être en mesure (c'est-à-dire avoir la compétence) de s'assurer du bien-être de l'enfant et aussi de sa sécurité. Voilà bien le minimum que l'on puisse faire, et fort heureusement, plusieurs sont capables de bien le faire.

En terminant, j'aimerais vous dire que votre opinion m'a émue au plus haut point, ayant vécu moi-même dans trois foyers d'accueil dans mon enfance.

Marie-Claire RAYMOND
Saint-Jean-sur-Richelieu

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

Opinions

Selon le président de Provigo:

«Le Canada a tout ce qu'il faut pour devenir, d'ici l'an 2000, le pays le plus riche du Groupe des Sept» — et le Québec peut en faire partie

Nous reproduisons quasi intégralement l'allocution qu'a prononcée ces jours-ci, devant le Cercle canadien de Montréal, M. Bertin F. Nadeau, président et chef de la direction d'Unigesco, ainsi que président du conseil de Provigo.

Le Canada traverse aujourd'hui une période cruciale de son existence. Au cours des prochains mois, les Canadiens devront poser des gestes qui auront des répercussions pendant des décennies. Répercussions qui se feront sentir non seulement sur la structure politique du territoire, non seulement sur l'unité ou le fractionnement du pays, mais sur notre capacité collective de perpétuer une société dont nous traitons les bienfaits comme s'ils nous étaient acquis pour l'éternité.

Le Canada existe dans la géographie, mais aussi dans l'histoire. La fédération canadienne existe parce que ceux qui l'ont fondée il y a près de 125 ans y ont vu la meilleure façon d'harmoniser la cohabitation, au nord de l'Amérique, de collectivités diverses. Le Canada existe parce que, au cours des décennies suivant sa création, d'autres collectivités ont choisi d'y adhérer et d'incarner à leur tour la volonté des fondateurs: celle de créer, au nord des États-Unis, une société libre, prospère, ouverte et tolérante. Une société respectueuse des profils et devenus distinctifs de ses régions. Sur tous ces plans, le Canada est un succès dont les fondateurs n'auraient pas même osé rêver.

Il y a environ un an, alors que je m'adressais à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Québec métropolitain, je m'étais permis de rappeler à mon auditoire la richesse de notre héritage. Je m'étais également inquiété que l'existence même de cet héritage fût mise en péril par la querelle constitutionnelle. Cette inquiétude motivait d'ailleurs mon appui à l'Accord du lac Meech, car je souhaitais que nos consacrations au plus tôt toute notre énergie à relever nos défis économiques.

Depuis que j'ai tenu ces propos, l'Accord du lac Meech a connu le sort que l'on sait. Cet échec me semble avoir eu deux conséquences majeures, dont je traiterai successivement.

Première conséquence: la polémique qui se développe dans le sillage de Meech fait que, encore davantage qu'auparavant, notre attention est distraite de nos vrais enjeux. Or les enjeux actuels sont communs à tous les Canadiens.

Deuxième conséquence: au moment précis où les Canadiens sont confrontés à des défis communs et décisifs, l'échec de Meech nous plonge dans une division d'une rare acuité.

Les enjeux sont économiques

Voyons d'abord les vrais enjeux. Nous sommes à remettre en question la structure politique et le fonctionnement de ce pays. Le débat se limite largement à la répartition de responsabilités politiques entre divers gouvernements; cette discussion s'articule presque entièrement autour d'un affrontement entre le Québec et le reste du pays sur le seul statut du Québec.

En soi, aucun statut politique ne suffit à assurer à une collectivité un véritable contrôle sur son destin. Sans doute, la souveraineté d'un État lui donne l'autorité exclusive sur son territoire. Mais pour toute société, un véritable pouvoir, une authentique autonomie socio-culturelle se fondent d'abord sur sa richesse économique et sur le dynamisme de ses membres. Une collectivité peut être souveraine sans disposer de pouvoir réel; une autre peut, sans être souveraine, avoir du pouvoir et une capacité réelle de déterminer son devenir.

À terme, les citoyens du Canada en général, et ceux du Québec en particulier, ne pourront donc préserver leur autonomie collective que s'ils la fondent sur une économie saine et forte, adaptée au contexte du XXIe siècle. Tout débat sur l'organisation politique du pays doit donc se dessiner sur une toile de fond économique. Sur cette toile de fond, se profilent la globalisation de l'économie et le libre-échange.

Les défis de la globalisation et du libre-échange

Même si on parle sans cesse de la globalisation de l'économie et de l'impact du libre-échange nord-américain, je ne suis pas sûr que tous, nous en voyions bien toutes les répercussions. Or celles-ci sont profondes et réelles. Permettez-moi d'en donner une illustration tirée de la réalité.

Il y a quelque temps, le président de la filiale canadienne d'une multinationale américaine, un important fournisseur de Provigo, me décrivait l'impact du libre-échange sur la vie de son entreprise. Traditionnellement, tous les produits que Provigo achetait de cette en-

treprise étaient fabriqués au Canada. Cette façon de faire était économique, compte tenu des barrières tarifaires canadiennes. En toute logique, on avait donc outillé les usines canadiennes en fonction de petites courses de production, pour de multiples produits; pour minimiser les coûts de distribution, on avait localisé les usines en fonction du centre de gravité du long marché linéaire canadien, c'est-à-dire dans le sud du Québec et de l'Ontario. Depuis l'entrée en vigueur du libre-échange, plusieurs produits achetés de cette entreprise par Provigo sont fabriqués aux États-Unis. Par conséquent, pour survivre, la filiale canadienne doit restructurer ses opérations et ré-équiper ses usines pour fabriquer un nombre limité de produits, mais pour la totalité du marché nord-américain. Selon son président, cette restructuration a deux conséquences qui me semblent fondamentales pour notre discussion.

Premièrement, elle entraîne des investissements importants. Deuxièmement, elle implique que le centre du pays n'est plus le choix automatique pour installer ses usines. La proximité des grands marchés de consommation du Canada a dorénavant beaucoup moins d'importance comme facteur de localisation. Ce qui devient primordial pour cette entreprise, c'est d'installer ses usines là où elles seront les plus compétitives dans un contexte nord-américain.

Comme le démontre cet exemple, l'accélération de l'intégration de l'économie canadienne à l'économie globale a des conséquences non seulement sur le plan des rapports que le Canada entretient avec l'extérieur, mais aussi sur le plan des rapports qui existent entre les diverses régions canadiennes.

Premièrement, avec le libre-échange, pour la première fois de l'histoire de notre pays, toutes les régions du Canada ont une chance égale d'accéder à la prospérité découlant du développement industriel. Dans une logique nord-américaine, les usines de production iront s'établir là où elles pourront être les plus compétitives. C'est-à-dire là où elles trouveront, à coût concurrentiel, une main-d'œuvre compétente et productive ainsi que d'autres facteurs de production; là où elles trouveront aussi ce qu'elles recherchent en termes de climat social, de qualité de vie, etc. Le continent peut être desservi aussi bien depuis le Nouveau-Brunswick ou la Saskatchewan que de l'Ontario et du Québec. (...)

Une deuxième conséquence de la globalisation, c'est que les Canadiens devront faire des investissements majeurs au cours des prochaines années. À l'instar du fournisseur de Provigo dont je parlais il y a quelques instants, les entreprises canadiennes doivent se restructurer et spécialiser leurs usines afin d'accroître leur productivité et leur capacité concurrentielle. S'ajoutent tous les investissements requis pour améliorer nos infrastructures, préserver notre environnement et améliorer nos services d'éducation et de santé.

L'accès à des capitaux à des prix abordables devient donc une condition essentielle au maintien de la compétitivité de notre économie et de notre niveau de vie.

Or, l'état des finances publiques canadiennes constitue un obstacle de taille au maintien d'un environnement financier favorable. L'ampleur des déficits gouvernementaux crée une rareté de fonds qui exerce une pression à la hausse à la fois sur les taux d'intérêt et sur la valeur internationale de notre devise. Je joins ma voix à celle de nombreux autres Canadiens pour insister sur l'urgence de trouver une solution à nos problèmes budgétaires. Cette solution demandera non seulement de la discipline, mais aussi beaucoup de cohésion de la part des Canadiens — de toutes les régions.

Revoir les structures politiques

Ces enjeux sont ceux de tous les Canadiens. Pour peu qu'on en prenne conscience, ils apparaissent donc comme un puissant motif de solidarité: de fait, les Canadiens ont tout avantage à s'unir pour relever ces défis. Leur échec à cet égard entraînerait des conséquences néfastes pour tous.

Aussi, en plus du problème qui oppose le Québec au reste du pays, ces enjeux économiques doivent donner le ton au débat visant à redéfinir le pacte fédératif et nos structures politiques.

À cet égard, je n'ai ni le mandat, ni la compétence, ni l'intention de vous proposer des structures ou des formules constitutionnelles précises. Cependant, je crois qu'avant de proposer des solutions ou des recettes, les Canadiens doivent d'abord se mettre d'accord sur les objectifs à poursuivre et sur des critères de décision communs. Pour ma part, je crois qu'en plus de donner au Québec les moyens de maintenir son identité propre et de pro-

mouvoir sa sécurité culturelle, la révision en cours doit viser:

1. Premièrement, à donner aux régions du Canada les moyens de trouver au défi de l'économie continentale des réponses adaptées à leurs caractéristiques propres. Chaque région doit contrôler suffisamment ses propres leviers de développement afin de trouver ses propres solutions au défi de la compétitivité.

2. Deuxièmement, à diminuer le coût et à accroître l'efficacité et l'imputabilité des services publics en éliminant leur duplication, en les rapprochant davantage des usagers et, surtout, de la capacité de payer de ceux-ci.

3. Troisièmement, à renforcer l'association économique entre les provinces, notamment en éliminant les restrictions à la mobilité des personnes, des capitaux, des biens et des services.

4. Et quatrièmement, à permettre aux communautés culturelles d'enrichir la réalité canadienne et à octroyer aux autochtones un sta-



Bertin F. Nadeau

tut dans le respect de la juridiction du pouvoir législatif et judiciaire s'exerçant sur tous les citoyens.

Voilà quels sont, à mon sens, les objectifs que doit poursuivre la révision de nos structures politiques.

Pour le Québec: autorité ou autonomie?

Pourtant, le débat se tient sur une base beaucoup plus étroite. La soi-disant «question du Québec» monopolise toute l'attention. Ce qui m'amène à la deuxième grande conséquence de l'échec de Meech, à savoir qu'il divise le Canada au moment où la cohésion est plus que jamais nécessaire.

L'affrontement est meublé de charges émotives, qui débouchent sur une question formulée elle aussi sur un mode émotif: le Québec doit-il «pardonner» et «donner une dernière chance» au Canada, ou entreprendre les procédures de rupture, avec ou sans association?

L'émergence d'un tel niveau d'émotion est bien compréhensible. La corde nationaliste est sensible et les sentiments d'acceptation ou de rejet sont perçus avec beaucoup d'acuité.

Mais ni les sentiments, ni les blessures émotives ne justifient que des décisions se prennent sur la base de mythes, ou à tout le moins d'hypothèses erronées.

Revoyons, si vous voulez, certaines hypothèses qui circulent actuellement et qui influencent les discussions en cours.

Première hypothèse: l'échec de Meech est un rejet du Québec; il constitue un refus par le reste du Canada de reconnaître le caractère distinctif du Québec.

En premier lieu, ces deux explications m'apparaissent peu compatibles avec l'appui donné à Meech par neuf législatures canadiennes sur onze, dont huit provinces représentent 93% de la population du Canada. Par ailleurs, il est vrai que les sondages démontrent qu'à la fin du débat, une majorité de Canadiens hors Québec étaient contre Meech. Ce désaccord peut être attribué à deux raisons: d'une part, à l'existence au pays de problèmes importants autres que la question du Québec; et d'autre part, au fait que certains leaders politiques, du Québec comme des autres provinces, francophones aussi bien qu'anglophones, avaient une vision de l'avenir canadien qui allait à l'encontre de l'Accord du lac Meech. Ces leaders ont su influencer l'opinion et profiter des imperfections du processus d'amendement.

Deuxième hypothèse: la souveraineté accroît nos chances de pré-

server notre héritage culturel et d'assurer la survie de la langue et de la culture françaises en Amérique.

Je trouve cette hypothèse très contestable. D'abord, il faut bien se rendre compte que des que le Québec rapatrierait la totalité de l'autorité politique exercée sur son territoire, les Québécois renonceraient en même temps à tout le poids politique qu'ils exercent à l'extérieur du Québec. Qu'arriverait-il du bilinguisme dans le reste du pays? Quel serait l'avenir des populations francophones hors Québec, qui représentent près de 20% des francophones d'Amérique? Sans l'effet de levier que constitue pour nous le Canada, notre contre-poids à la masse culturelle des États-Unis passerait de 26 à 6 millions. Et en échange, qu'aurions-nous gagné? Une autorité accrue de l'État québécois sur nos affaires internes, et rien d'autre. Il est primordial de distinguer entre l'autorité des politiciens du Québec et la capacité d'autodétermination véritable des Québécois. Celle-ci relève surtout de notre pouvoir économique, mais aussi de l'influence que le Québec peut exercer sur le reste du Canada et du monde.

Or celui-ci est plus interdépendant que jamais. Les décisions prises par les grandes puissances et par les instances internationales ont un impact énorme sur notre environnement physique politique et économique. Pour ma part, je trouve plus important d'utiliser le levier canadien pour influencer le cours des événements à l'échelle du monde, que de maximiser l'autorité formelle de l'appareil gouvernemental québécois sur notre territoire et nos affaires internes.

Troisième hypothèse: la souveraineté-association est une option réaliste. Le Québec pourrait se déclarer souverain et négocier, «d'égal à égal», entend-on parfois, une association économique avec le reste du Canada.

J'ai deux problèmes avec cette hypothèse. En premier lieu, le reste du Canada n'existe pas comme entité actuellement. Le «CHO», ou Canada hors Québec, est composé de neuf provinces très diverses à tous les points de vue. Deuxièmement, si par magie on réussissait à le faire exister, je ne suis pas sûr que le Québec y gagnerait. Car on remplacerait un soi-disant rapport de force mettant aux prises un gouvernement québécois d'un côté, et dix autres gouvernements canadiens de l'autre, par un rapport de un à un. Mais une chose ne changerait pas: le poids du Québec est celui de moins de sept millions de citoyens. Dans la fédération, ce poids place le Québec au deuxième rang en termes d'importance économique et démographique. Des intérêts communs fournissent généralement matière à des alliances ponctuelles avec d'autres provinces. Dans le cadre d'un projet de souveraineté-association, le Québec ne jouirait pas d'un poids plus élevé, mais l'autre partie serait devenue un bloc unique trois fois plus lourd que lui. Est-ce que la négociation à deux donne vraiment plus de pouvoir de négociation au Québec?

Quatrième hypothèse: les Québécois sont prêts à payer un certain prix économique pour préserver leur culture.

Il n'existe pas d'arbitrage entre la vitalité d'une culture et celle de l'économie qui la sous-tend. Au contraire, la vitalité d'une culture dépend de celle de son économie, et réciproquement! Accepter un affaiblissement de l'économie, c'est précisément menacer la vitalité culturelle. (...)

À titre de Québécois francophone, j'ai la profonde conviction qu'un Québec dynamique et ouvert, formant une composante active de l'ensemble canadien, constitue la meilleure façon de transmettre à nos descendants le patrimoine québécois, avec sa richesse tant culturelle que matérielle. (...)

À titre de Canadien, j'estime que le Canada possède tout ce qu'il faut pour devenir, d'ici l'an 2000, le pays le plus riche du Groupe des Sept, sans pour autant sacrifier aucun de nos acquis en matière de qualité de vie, de liberté et de tolérance. Le Canada est peut-être en crise, il n'est pas en faillite! Or toute crise comporte ses dangers, mais aussi des opportunités: la recherche de solutions nous force à évoluer, et cela peut être pour le mieux.

Les Canadiens de toutes les régions doivent voir dans l'actuelle crise constitutionnelle non pas une impasse, mais une occasion à saisir — l'occasion de donner au Canada des structures politiques rajouées, souples et efficaces, adaptées à la réalité du XXIe siècle.



Un Albertain à Montréal

Il y a quelque temps, Preston Manning, le chef du Reform Party, était de passage à Montréal. Soucieux d'élargir son «profil» au-delà de sa base albertaine, M. Manning fait ces temps-ci de fréquentes incursions dans l'«Est». Et s'il s'arrête le plus souvent à Toronto, où il récolte quelques succès d'estime au sein du Merveilleux Monde des Affaires, il s'était aventuré, cette fois-là, jusqu'à Montréal.

Le jour où il s'est amené à La Presse pour y rencontrer l'équipe éditoriale, il venait de publier dans le Globe and Mail un curieux article, confus et ampoulé, d'où il ressortait qu'il était «prêt à discuter avec le Québec» (sic) en autant que le Québec s'engage à respecter les libertés fondamentales et à traiter tous ses citoyens sur un pied d'égalité, indépendamment de leur race, religion, langue, couleur, etc (sic)...

«Ne manquez pas le Globe and Mail demain matin, m'avait dit la veille son attaché de presse, ce sera un texte important, qui vous intéressera sûrement.» C'était, effectivement, un texte intéressant. Absurde et prétentieux, mais intéressant par le degré d'ignorance qu'il révélait.

Le chef du Reform, ce parti régionaliste qui semble en train de grignoter le vote conservateur dans l'Ouest — et que certains voient comme la grande force montante, celle qui, additionnée à cet autre parti régionaliste qu'est le Bloc québécois, pourrait détenir la balance du pouvoir dans le prochain parlement fédéral —, le chef du Reform, donc, n'a rien qui en impose particulièrement.

Quarante-huit ans, ni grand ni petit, ni laid, mince et falot, cordial et réservé, le regard beau derrière des lunettes de pasteur protestant (c'en est d'ailleurs presque un: il a longtemps collaboré, comme prédicateur évangéliste, à une émission religieuse), Preston Manning a l'air d'un obscur gratte-papier bien plus que d'un chef de parti. En comparaison, Robert Bourassa aurait, ma foi, l'air d'une rock star.

D'entrée de jeu, devant mes collègues éberlués, M. Manning reprend le refrain: ce qu'il faut d'abord savoir, dit-il, c'est si le Québec est prêt à s'engager à respecter les droits, etc, etc. Il dit cela d'un ton neutre, aimablement, inconscient de ce que ses propos ont d'insultant.

Poliment, nous lui expliquons qu'il n'a jamais été question, ici, d'étiqnetter les citoyens en fonction de leur race ou de leur religion, et que la charte des droits du Québec est fondée sur les mêmes prémisses que celle du fédéral. Nous lui expliquons que s'il y a une inégalité de traitement, c'est sur le plan linguistique. La langue, oui, c'est vrai, mais pas la race ni la couleur. D'où tient-il ses informations, Grands Dieux?

M. Manning s'obstine: «La commission sur le bilinguisme et le biculturalisme a donné une définition raciste du Canada, en énonçant que le Canada était un pacte entre deux peuples (français et anglais), ce qui exclut les autres citoyens.» Ah bon. Où l'on voit que pour M. Manning, la définition du racisme est quelque chose de vraiment très élastique.

La conversation dérape sur la langue. M. Manning est très content que le Québec «soit seulement français», car cela permet aux autres provinces d'être «seulement anglaises», et de se débarrasser du bilinguisme. Dans cette optique alors, en quoi le Québec brime-t-il ses minorités? lui demandons-nous. En exigeant qu'elles parlent français, dit-il. Et la minorité francophone albertaine? lui demandons-nous, est-ce qu'elle est capable de gagner sa vie en français? Non, évidemment, dit M. Manning, qui ne semble pas pour autant trouver le gouvernement albertain coupable de «racisme».

Nous sommes trop polis pour lui faire observer qu'il est le politicien canadien le plus mal placé pour faire la leçon aux Québécois, lui qui est à la tête du seul parti à forte composante raciste au Canada. (Une bonne partie des membres du Reform sont des «red necks» caractérisés, qui veulent un Canada non seulement anglais mais blanc, qui fermerait la porte aux immigrants «de couleur».)

Mais M. Manning est en train d'énoncer quelques considérations sur la sécession du Québec — éventualité qu'il semble déjà prendre pour acquise, même si pas un Québécois n'a encore voté sur la question.

Curieusement, il multiplie les références à la guerre de sécession aux États-Unis, comme s'il s'agissait de situations analogues. «Ce qui m'apparaît certain, dit-il avec aplomb, c'est que ce ne sera pas avec Bourassa, ni avec Parizeau, que le Canada négociera la séparation du Québec.»

Ah, tiens. Mais avec qui donc?, nous enquêrons-nous. «Les aventuriers romantiques partent les mouvements de sécession, mais ce ne sont pas eux qui négocient après la victoire», dit-il. À cette heure, nous sommes tous, comment dire, K.O. devant tant d'affirmations bizarres. Parizeau, un héros romantique? Bourassa, un chef de rébellion aventureux? Oh là, là. Polis jusqu'à la lie, nous lui demandons avec qui il a l'intention de négocier la séparation... sans ajouter que s'il y a quelqu'un qui serait mal placé pour négocier quoique ce soit avec qui que ce soit, c'est bien le chef du Reform Party, qui n'a jamais remporté un comté de sa vie et n'a jusqu'ici fait élire qu'un sénateur d'extrême-droite et une député aux Communes (il s'agissait en plus d'une élection partielle, donc probablement d'un vote de protestation.)

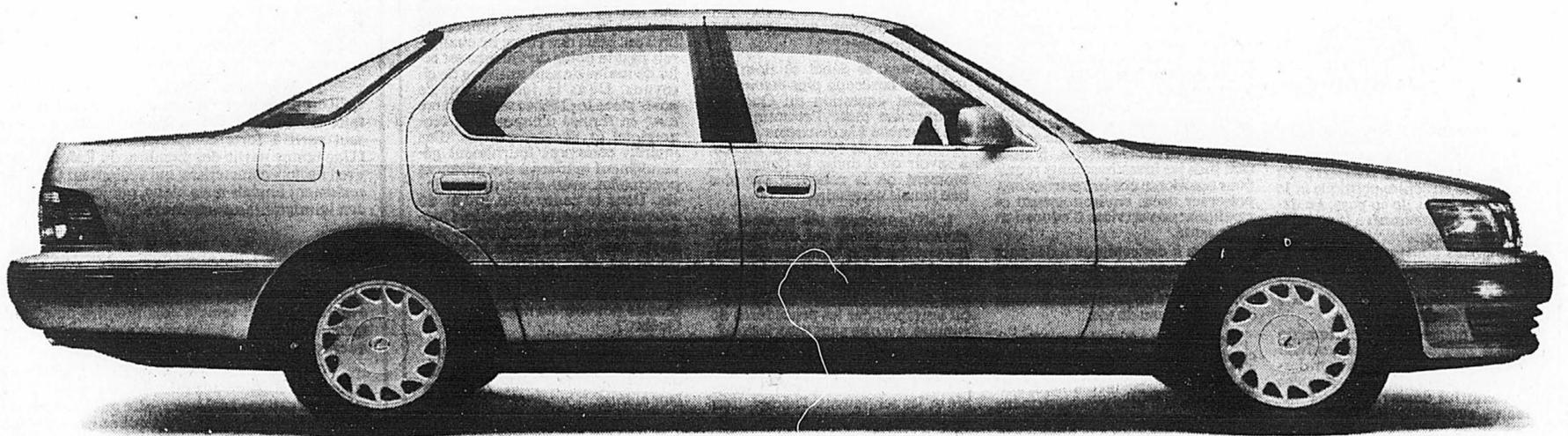
Reponse de M. Manning: «C'est avec des gens sérieux que se feront les vraies négociations. Avec les hommes d'affaires, with the business elites. Et aussi, ajoute-t-il, bon prince, les chefs syndicaux.»... Bref, il faut comprendre que pour M. Manning, les «interlocuteurs sérieux» sont les gens non-élus.

Au moment où, accablée par tant de sophismes, j'allais m'enfoncer dans une torpeur propice au sommeil, j'entends M. Manning revenir sur terre et le voilà qui parle avec beaucoup de bon sens. «Le rapport Allaire, dit-il, n'est pas vendable dans le reste du Canada. D'ailleurs, je ne crois pas qu'il ait été conçu dans cet objectif, mais plutôt pour consommation interne. De toute évidence, c'est un rapport séparatiste. Pourquoi alors ne pas le dire clairement? Si M. Bourassa veut la souveraineté, pourquoi ne le dit-il pas? Cela vaudrait mieux que d'avoir l'air malhonnête.» On ne saurait mieux dire.

EN FABRIQUANT LES VOITURES 4 DES 8 PRIX POUR LA VOITURE DE L'ANNÉE NOUS AVONS ÉGALEMENT



Voiture de l'année : Lexus LS400



Meilleure nouvelle berline de luxe : Lexus LS400

C'est la première fois qu'un fabricant de voitures rafle 4 des 8 prix accordés par l'Association des journalistes automobile du Canada (AJAC). Incluant le prestigieux prix de la *Voiture de l'année*.

Aucun fabricant n'avait jamais gagné plus de deux

prix dans toute l'histoire de cette compétition. Ou mérité l'honneur du *Meilleur véhicule construit au Canada* trois fois consécutives.

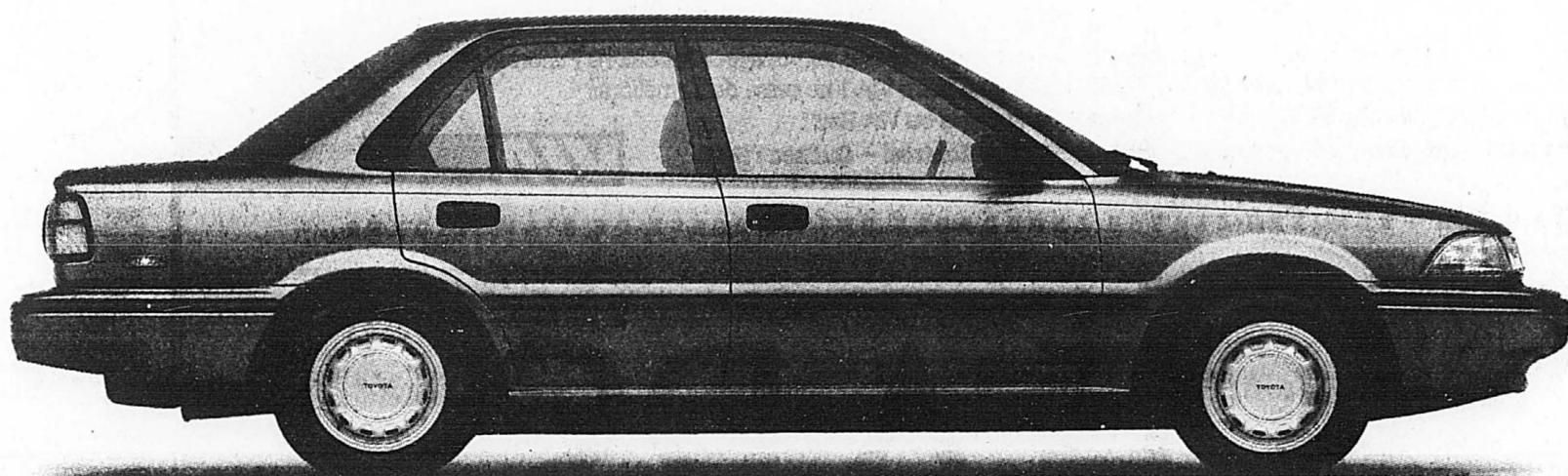
Tandis que plusieurs magazines automobiles votent pour leurs propres meilleures voitures chaque année, le jury

 **LEXUS**
À la conquête de la perfection



Automobile Journalists Association of Canada
Association des Journalistes Automobile du Canada

VOITURES QUI ONT GAGNÉ LA MEILLEURE VOITURE, ONT FAÇONNÉ L'HISTOIRE.



Meilleur véhicule construit au Canada : Toyota Corolla

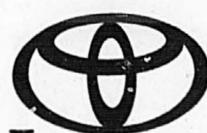


Meilleure nouvelle fourgonnette : Toyota Previa

de l'AJAC compte pas moins de 50 des meilleurs rédacteurs en chef, chroniqueurs et diffuseurs provenant de plus de 100 publications et émissions automobiles dans tout le Canada. Ils ont fait subir des tests poussés à plus de 60 véhicules, autant sur des pistes d'essai que sur les voies publiques.

Toyota Canada Inc. tient à remercier cette respectable association pour les honneurs qu'elle lui a rendus.

Venez juger par vous-même en passant sans tarder chez un concessionnaire Toyota ou Lexus près de chez vous.

 **TOYOTA**
La promesse du mieux-faire

Le budget Wilson se révèle douloureux pour les ministres et les députés

MARIE-CLAUDE LORTIE
du bureau de La Presse
OTTAWA

Le ministre des Finances, Michael Wilson, n'aura pas droit à une augmentation de salaire sub-

stantielle durant la prochaine année fiscale. C'est lui-même qui l'a décidé.

En effet, le budget déposé mardi prévoit que les traitements du premier ministre et des ministres

seront gelés pour un an et leur salaire de député n'augmentera pas autant que prévu.

Ainsi, le supplément de 49 100\$ que reçoivent Michael Wilson et tous ses collègues du cabinet sera gelé à ce niveau, tout comme le supplément de 73 600\$ que reçoit Brian Mulroney.

Mais les revenus de ces politiciens sont en fait beaucoup plus élevés, parce qu'ils reçoivent aussi un salaire de député de 64 400\$ par année, et des petites enveloppes remplies de 21 300\$ non-imposables, qui servent à payer leurs diverses dépenses.

Ainsi, le 1^{er} janvier, le premier ministre gagnait au moins 159 300\$ par année, tandis que les revenus annuels des ministres étaient d'au moins 134 800\$.

La partie du salaire des ministres, qui est en fait leur salaire de députés, ne sera pas gelée, mais les taux d'augmentation seront réduits.

En effet, les députés et sénateurs ont droit à une augmentation salariale annuelle égale au taux d'inflation moins un p. cent. Le taux d'inflation était de 6,8 p. cent en janvier.

La formule d'indexation disparaîtra donc, pour être remplacée par des augmentations d'un niveau égal à l'augmentation moyenne des salaires dans la fonction publique.

On connaîtra le chiffre exact de ces augmentations quand les quelque 180 000 employés dont les conventions doivent être renouvelées auront signé de nouvelles ententes. Mais chose certaine, ces hausses ne pourront être de plus de 3 p. cent durant les trois prochaines années. C'est la limite imposée dans le nouveau budget.

Si l'inflation se mettait soudainement à dégringoler à un point tel que l'indexation des salaires des députés devienne moins onéreuse que les augmentations négociées, l'ancienne formule prévaudrait.

Les sénateurs qui sont touchés, comme les députés, par le retrait de l'indexation sur les salaires, gagnent eux aussi 64 400\$ par année, et ont droit à 10 100\$, non imposables, pour leurs dépenses. Il a été impossible, toutefois, de savoir ce qu'il adviendra maintenant du per diem individuel de 153\$ qu'ils veulent obtenir pour chaque journée où ils se donnent la peine d'aller siéger à la Chambre Haute.

Guerre du Golfe: les Québécois se méfient de l'information de l'armée

Une majorité de Québécois doute de la véracité des informations fournies par les commandants alliés sur les opérations militaires dans le Golfe, estimant qu'elles ne sont guère ou pas du tout exactes.

Les maisons Gallup et Environics ont toutes deux voulu savoir ce que les Canadiens pensaient de la couverture de presse de ce conflit, dominée par la censure tant du côté allié que du gouvernement de Saddam Hussein. D'une façon générale on se montre méfiant quant aux informations reçues, une méfiance plus élevée au Québec que partout ailleurs.

Selon Gallup, à peine 17 p. cent des Québécois sont en effet d'avis que les nouvelles concernant la guerre sont généralement vraies. Cette proportion atteint 38 p. cent en Ontario, 40 p. cent dans les Maritimes, 44 p. cent dans les Prairies et 46 p. cent en Colombie-Britannique. Environics abonde. 61 p. cent des Québécois pensent que les reportages ne sont pas très ou pas du tout exacts, précise la maison torontoise.

Fait à remarquer, les personnes plus âgées font montre de davantage de méfiance quant à la véracité des nouvelles que les plus jeunes, les moins éduquées et les plus pauvres, qui ont plus tendance à y ajouter foi.

D'après l'enquête d'Environics, c'est par la télévision que les Canadiens s'informent surtout de la guerre (69 p. cent). Suivent les quotidiens (13 p. cent), la radio (sept p. cent) et les magazines (un p. cent). Plus on est instruit, plus on a tendance à se fier aux journaux.

Environics confirme par ailleurs que les Québécois demeurent les plus réticents face à la participation canadienne au conflit. Alors que 64 p. cent des Canadiens approuvent l'envoi des Forces armées dans le Golfe persique, cette proportion tombe à 53 p. cent au Québec, 43 p. cent des Québécois s'y opposant carrément.

Le sondage Environics-La Presse a été mené du 6 au 23 février auprès de 1506 Canadiens. Sa marge d'erreur se situe à 2,5 p. cent, 19 fois sur 20. Le Gallup se fonde sur 1037 interviews effectuées entre le 6 et le 9 février. Il est précis à quatre p. cent près, 19 fois sur 20.

SURPRISE

Ce n'est pas un moment de répit dans votre suite.



C'est la pause qui précède votre départ en VIA 1.
N'est-ce pas le moment d'essayer la première classe abordable?

Un décor agréable et une ambiance paisible pour mieux vous préparer au voyage... les Salons Panorama - à Montréal, à Toronto et bientôt à Ottawa. Venez voir à quel point VIA 1 ne cesse de s'améliorer. Communiquez dès aujourd'hui avec votre agence de voyages ou VIA Rail[®].

Montréal - Ottawa : 50 \$ • Montréal - Toronto : 86 \$ • Montréal - Québec : 50 \$.



VIA 1. LA PREMIÈRE CLASSE ABORDABLE QUI NE CESSE DE S'AMÉLIORER.

®Marque déposée de VIA Rail Canada Inc. ®Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

SEARS

C'est le temps de faire les achats!

ACCUMULEZ DES POINTS PRÉCIEUX DU CLUB SEARS!

Les membres accumulent des points grâce aux achats portés à leur compte. Détails en magasin.

SEULEMENT
149⁹⁹[†]
ch.

LE "LOOK" CE PRINTEMPS!

Les complets (illustrés ci-contre) les plus en vogue ce printemps... dans un choix de couleurs sensass!

UNE ÉLÉGANCE REMARQUABLE!

Vestons sport Oakton. Les modèles qu'il vous faut pour renouveler votre garde-robe de printemps. Ch.....129,97\$

Complets Oakton. En pure laine, modèles classiques à devant simple ou croisé. Ch.....179,97\$

Blazer classique pour hommes. Pour le bureau ou les sorties, il est toujours de mise! Ch.....89,97\$

La sélection varie d'un magasin à l'autre. Ceinture illustrée vendue séparément.

MAGASINAGE EN PERSONNE



[†]Les prix annoncés ou affichés ne comprennent pas la TPS ou la taxe provinciale en vigueur

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 2 MARS 1991,
SAUF AVIS CONTRAIRE, JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA •

LA CARTE DE CRÉDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Ville St-Laurent, la Place Vertu, 335-7770; Brossard, Mail Champlain, 465-1000; Anjou, Galeries d'Anjou, 353-7770; Laval, Carrefour Laval, 682-1200; LaSalle, Carrefour Angrignon, 364-7310; St-Jérôme, Carrefour du Nord, 432-2110; St-Jean-sur-Richelieu, Carrefour Richelieu, 349-2651; Ste-Marthe-sur-le-Lac, Les Promenades Deux-Montagnes, 491-5000; Repentigny, Galeries Rive-Nord, 582-5532. Copyright Canada, 1991. Sears Canada Inc.

Plus de 70 p. cent des gens d'affaires québécois favorisent la souveraineté

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

Les gens d'affaires québécois favorisent la souveraineté assortie d'une association économique avec le reste du Canada dans une proportion de 71,7 pour cent, et ce, même si plus des deux tiers (68,7 pour cent) reconnaissent qu'il y aura un prix à payer à court terme, démontre un sondage postal auquel ont participé 1090 dirigeants d'entreprises d'ici.

Plus encore, ils se prononcent à 79,8 pour cent en faveur de la souveraineté quand ils sont interrogés sur leur choix personnel.

Le sondage en question a été mené pour la Revue Affaires Plus et Report on business, du Globe & Mail, par le Groupe Léger et Léger à partir du 10 décembre jusqu'au 14 janvier dernier auprès d'un total de 3000 abonnés.

De ce nombre, 1090 questionnaires ont été retournés par autant de gens d'affaires du Québec et 621 provenaient du reste du Canada.

Le sondage nous apprend que les gens d'affaires québécois ayant des liens d'affaires avec le reste du Canada croient majoritairement que la souveraineté n'aura pas d'impact sur la portion de leur chiffre d'affaires réalisée à l'extérieur du Québec.

En effet, chez les 51,7 pour cent des répondants québécois qui disent entretenir des liens d'affaires avec le Canada, une majorité (56,8 pour cent) juge que la souveraineté du Québec n'aurait aucun effet sur le chiffre d'affaires réalisé dans le reste du Canada.

Les 62,3 pour cent des répondants du reste du Canada qui ont développé des liens d'affaires avec le Québec, croient dans une proportion de 44,6 pour cent que

la souveraineté n'aura pas d'effet sur ces affaires.

En outre, les gens d'affaires d'ailleurs au Canada prévoient une diminution des activités avec le Québec dans une proportion de 47,6 pour cent. Ce pourcentage est de 30,4 pour cent chez les Québécois.

Par contre, on observe des perceptions diamétralement opposées quand les gens d'affaires se prononcent sur les conséquences qu'aura la souveraineté sur les économies québécoise et canadienne à long terme, sur les finances publiques du Québec, sur l'emploi, le commerce et le niveau de vie.

Quelques chiffres suffisent à illustrer l'ampleur du fossé.

Le reste du Canada prévoit que la souveraineté aura des conséquences négatives à long terme sur l'économie québécoise (dans une proportion de 72,8 pour

cent) contre seulement 15,3 pour cent au Québec.

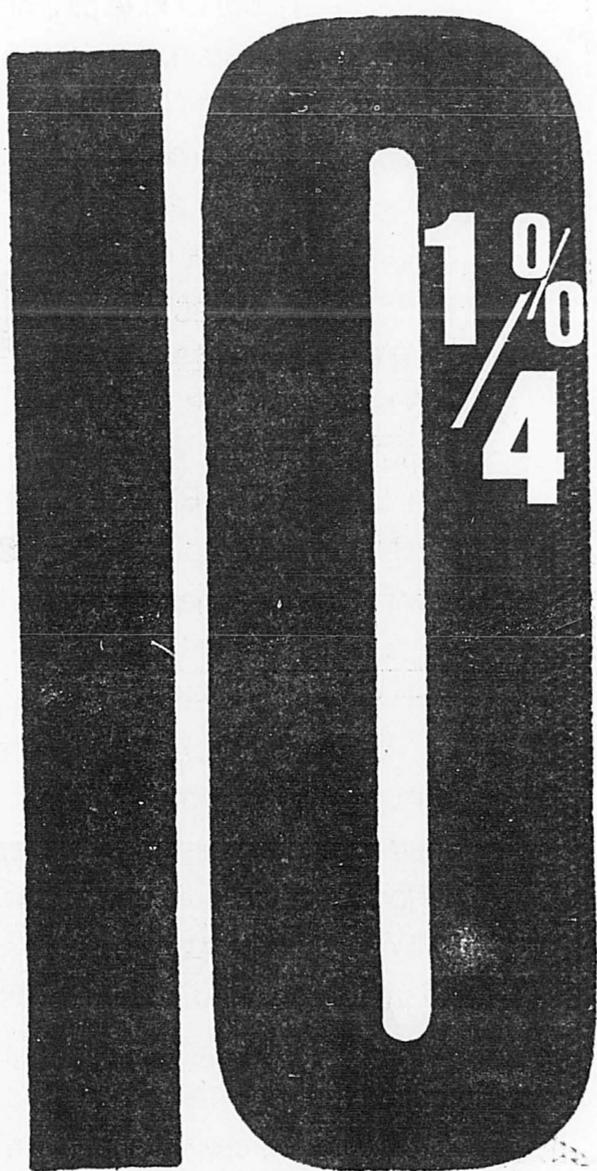
Même si 76,1 pour cent des gens d'affaires du reste du Canada s'opposent personnellement à la souveraineté du Québec et que près des deux tiers (63,4 pour cent) croient que la souveraineté ne se réalisera pas, une majorité d'entre eux (55,4 pour cent) joue franc-jeu et se dit prête à ce que le Canada négocie avec le Québec une association économique.

Advenant qu'une majorité de Québécois opte pour la souveraineté par voie référendaire, 61 pour cent de gens d'affaires du reste du Canada sont d'avis que le gouvernement du Canada devrait reconnaître le nouveau statut politique du Québec.

Ils sont en faveur d'une même zone de libre-échange avec le Québec dans une proportion de 78,7 pour cent mais se montrent réticents à une monnaie commune puisque 52,3 pour cent s'y opposent.

Pour votre
REÉR...

ET V'LAN!



**15 MOIS
INTÉRÊTS
À L'ÉCHÉANCE**

Ce taux peut changer sans préavis

**HEURES D'OUVERTURE
PROLONGÉES**

**RENSEIGNEZ-VOUS
À VOTRE
SUCCURSALE...**



TRUST GÉNÉRAL

Place du Carrefour, Laval	682-3200	Carrefour Angrignon, LaSalle	366-0730
5995, boul. Gouin ouest, Montréal	745-1515	1, avenue Vincent d'Indy, Outremont	739-3265
Place Ville-Marie, Montréal	871-7300	1020, avenue Laurier o., Outremont	272-4777
1100, rue University, Montréal	871-7200	521, rue St-Charles-Borromée, St-Lambert	752-0666
955, boul. St-Jean, Pointe-Clair	694-5670	Place Portobello, Brossard	466-2500
Centre Rockland, Ville Mont-Royal	341-1414	299, boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert	466-8666
Place d'Anjou, Anjou	355-4780	7272, boul. Maunce-Duplessis, Rivière-des-Prairies	643-4040

Avis public

Ville de Montréal

Avis aux contribuables

Rôle de perception de la taxe d'affaires, d'eau et de services

Toutes les personnes dont le nom est inscrit au rôle sont par les présentes avisées de payer au soussigné, à son bureau, au plus tard à l'échéance, sans autre avis, le montant des taxes porté à leur compte audit rôle.

Le directeur des finances, Roger Galipeau, f.c.a. Hôtel de Ville Montréal, le 28 février 1991

Avis public

Ville de Montréal

Avis aux contribuables

Rôle de perception des taxes foncières

Toutes les personnes, dont le nom est inscrit au rôle, sont par les présentes avisées de payer au soussigné, à son bureau, au plus tard à l'échéance, sans autre avis, le montant des taxes porté à leur compte audit rôle.

Le directeur des finances, Roger Galipeau, f.c.a. Hôtel de Ville Montréal, le 28 février 1991

A. Gold & Sons
DEPUIS 1899

Distinguez-vous des autres. Et de plus économisez. Offrez-vous un vêtement hors série confectionné par notre **SERVICE SUR MESURE** pour seulement 549\$ à 1600\$ comparativement à 700\$-1900\$

DANS CETTE PÉRIODE COMPÉTITIVE OÙ NOUS VIVONS, RIEN NE DOIT ÊTRE LAISSÉ AU HASARD. Vous pouvez avoir un complet raffiné avec une touche de Savile Row et l'éclat d'Hollywood. Vous pouvez avoir un élégant complet pour vos affaires qui est également à la page et au goût du jour. Mais le plus important, c'est que vous pouvez avoir un complet confectionné expressément pour vous, en fonction de vos mensurations.

LE COMPLET CLASSIQUE DES ANNÉES 90
Emmanchures et épaules coupées avec le plus grand soin. Col et revers taillés à la main. Devants pincés pour assurer une meilleure tenue.

REVERS SOUPLES
Leur largeur est en fonction du style du complet. Ils doivent être bien coupés et renforcés sur les côtés afin d'éviter qu'ils ne s'affaissent.

CHOIX DES POCHE
Elles peuvent être passepoilées ou à rabat.

CHOIX DES BOUTONS
Complets double boutonnage contemporains à 4 boutons et plus classiques à 6 boutons. À 1, 2 ou 3 boutons pour le simple boutonnage.

PANTALON À PLI PROFOND
Belle coupe proportionnée, qui prolonge le mouvement souple de la veste.

REVERS POINTUS OU CRANTÉS
Pour les complets à simple et double boutonnage, la tendance est aux revers pointus ou crantés.

PANTALON DOUBLE À CEINTURE RENFORCÉE
Ceinture montée pour un meilleur maintien. Pantalon doublé devant jusqu'aux genoux. Poche secrète pour l'argent.

BOUTONS RAPPROCHÉS
Manche à fente et boutons de poignets qui se touchent à peine. La manche est taillée de telle sorte que votre manchette de chemise dépasse de 1/4".

LA BONNE CASSURE
La largeur du pantalon correspond à peu près du trois cinquièmes aux deux tiers de la longueur de la chaussure. Les revers (optionnels) font 1/4" et se cassent légèrement sur la chaussure.

Si vous voulez une tenue plus recherchée, originale ou si vous avez de la difficulté à vous habiller en prêt-à-porter, notre confection sur mesure est la solution rêvée.

Dans la période très compétitive où nous vivons, nous nous rendons compte à quel point il est important pour les hommes d'affaires, les professionnels et les cadres d'avoir une tenue irréprochable. Et chez A. Gold & Sons, nous prenons les complets au sérieux en mettant l'accent sur la prestance et l'élégance.

Nous savons comment rendre plus fine la silhouette d'un homme rondlet, comment donner une allure parfaite à un homme dont la taille n'est pas standard, et même donner de la carrure à un homme particulièrement mince, de plus nous pouvons mettre en valeur votre apparence.

Chaque magasin A. Gold & Sons propose un choix de plus de 1000 tissus. On y trouve les plus beaux tissus entièrement laine ou des mélanges qui proviennent des meilleures usines.

Nous possédons les tissus les plus raffinés d'Italie, d'Angleterre, d'Écosse, d'Irlande, de France, d'Espagne, d'Allemagne, du Chili, du Canada, du Japon et du Portugal.

Quand vous vous faites faire un complet sur mesure, vous vous distinguez des autres. Vous choisissez également avec le plus grand soin le tissu, le style de coupe ainsi que les détails, les revers et les boutons que vous préférez. Vous voulez un complet qui soit le reflet de votre personnalité aussi personnel que votre signature.

Chez A. Gold & Sons, la coupe sur mesure est une tradition de plus de 90 ans. Si vous n'en avez pas encore fait l'expérience, nous vous invitons à venir nous rencontrer sans tarder. Ceux d'entre vous qui connaissez notre savoir-faire, vous savez que: Le sur mesure. Quelle différence. Quel plaisir.

Et... «Nous ne signons que des vêtements qui vous vont à la perfection»

• MAIL CHAMPLAIN BROSSARD • CENTRE ROCKLAND • LA PLACE VERTU • LES PROMENADES ST-BRUNO
• FAIRVIEW POINTE-CLAIRE • 960, STE-CATHERINE O. • LE CARREFOUR LAVAL • LES GALERIES D'ANJOU
American Express, Visa, MasterCard, Diners, Carte Blanche, carte A. Gold & Sons

Il n'y a pas si longtemps un éminent industriel japonais avait déclaré à ses homologues du monde entier: «Lorsque vous fabriquerez des produits meilleurs que les nôtres, nous les achèterons». Évidemment ce gentleman connaissait très bien les goûts et les exigences de ses concitoyens. Surtout en matière de voitures de luxe.

Depuis 5 ans BMW demeure la compagnie qui vend le plus de voitures importées de luxe au Japon. Surprenant! Malgré l'abondance sur le marché des voitures japonaises qui promettent une expérience «semblable à BMW». Malgré le fait que les connaisseurs doivent souvent attendre jusqu'à un an avant d'acquérir «leur» voiture.

Le succès de BMW ne se dément pas. Depuis les 5 dernières années, les ventes de BMW ont augmenté en moyenne de 30 % par an. Une habitude d'achat parfaitement ancrée chez les conducteurs japonais.

Bien entendu, ce succès est relié à la haute performance, qui comme la grande musique, nous offre une forme d'expression universelle. De sa légendaire performance découle une autre tradition signée BMW: la sécurité. La vitesse, la souplesse et la stabilité latérale de chaque voiture vous permettent de contourner tous les obstacles et vous laissent le plein contrôle du véhicule.

C'est dans ces situations extrêmes que le carac-

tère exceptionnel de BMW se révèle sous son vrai jour.

En fait, nous voulons que vous vous sentiez totalement bien au volant. C'est pourquoi les BMW 1991 font beaucoup plus que simplement vous protéger. Elles comblent vos moindres désirs. Si bien que toutes les caractéristiques uniques à BMW vous mènent toujours vers le même plaisir de conduire.

Toutes les qualités traditionnelles de BMW sont l'essence même de la marque. Ce qui explique sa grande cote d'amour. Surtout dans un pays comme le Japon où les standards de qualité sont extrêmement élevés.

Vous pouvez, bien sûr, être tentés par une de ces nombreuses voitures qui promettent une expérience «semblable à BMW». Ou bien,

faire l'essai chez votre concessionnaire d'une véritable BMW. Comme plusieurs personnes à travers le monde, vous serez immédiatement convaincu que la seule voiture qui se conduit comme une BMW est une... BMW!

QUELLE EST L'IMPORTÉE DE LUXE LA PLUS EN DEMANDE AU PAYS DE L'EXPORTATION?



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

Voyez votre concessionnaire BMW ou envoyez votre carte d'affaires à : Service à la clientèle, BMW Canada Inc. 920, Champlain Court, Whitby (Ontario) L1N 6K9.

Le prix au détail suggéré par le fabricant commence à partir de 23 271 \$ pour la Série 3, 45 206 \$ pour la Série 5, 66 916 \$ pour la Série 7 et 102 150 \$ pour la 850i. La TPS, la taxe provinciale, les options, le transport, les assurances et la préparation ne sont pas inclus. Le prix réel de vente est établi par le concessionnaire. À partir du premier octobre 1990, toutes les BMW 1991 sont protégées par une garantie de 80 000 km ou 4 ans.

L'équipement des voitures canadiennes peut varier quelque peu.

